



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION DES COUPES SENIORS
2. COMMISSION DES COUPES JEUNES
3. CALENDRIERS SENIORS – GROUPES D6
4. COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES
5. COMMISSION FORMATION DES DIRIGEANTS



COMMISSION DES COUPES SENIORS



OFFICIALISATION de PARTICIPATION SENIORS

Suite à la réception des engagements des clubs et après vérification de ces engagements à la date du **02/08/2026**, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes Séniors.

Coupe ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN :

RAPPEL : **Engagement OBLIGATOIRE** pour tous les clubs disputant les championnats de la R3 à la D7 et les équipes 2 ou 3, dont l'équipe 1 disputent un championnat supérieur à R3.

Particularités :

- L'équipe 1 de l'US VIMY évoluant en N2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 du FA ARRAS évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 du Stade BETHUNE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 de l'OS AIRE sur la LYS évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.
- L'équipe 1 de l'US ANZIN ST AUBIN évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.
- L'équipe 1 de l'US BIACHE ST VAAST évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.
- L'équipe 1 de l'USO BRUAY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D2.
- L'équipe 1 de l'ES BULLY LES MINES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 du FC CALONNE RICOUART F6 évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D3.
- L'équipe 1 de l'US COURCELLES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D3.
- L'équipe 1 du FC MONTIGNY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D2.
- L'équipe 1 de l'US NOEUX LES MINES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D2.

- L'équipe 1 de l'US NOYELLES SOUS LENS évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :

Equipes de R3 : US ANNEZIN, FA ARRAS 2, CS AVION, ST BETHUNE 2, ES BULLY LES MINES 2 et US VIMY 2.

Equipes de D1 : ES ANZIN ? ST AUBIN 2, CS DIANA LIEVIN, FC LILLERS et US ROUVROY.

Equipes de D2 : US BEUVRY, FC MONTIGNY 2, US PAS EN ARTOIS, AS TINCQUIZEL, et AS VIOLAINES.

Equipes de D3 : US ABLAIN, US GRENNAY, JF GUARBECQUE, ES HAISNES, FC LA ROUPIE, AS NEUVIREUIL et SUD ARTOIS FOOTBALL BEAUMETZ.

Equipes de D4 : AJ ARTOIS, AS BAILLEUL, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT, AS CAUCHY A LA TOUR, USO DROCOURT, AS FREVENT, FCH LENS, FC MERICOURT, AS NOYELLES LES VERMELLES, FC RICHEBOURG, AJ RUITZ, AS SALOME et FC VERQUIGNEUL.

Equipes de D5 : ES ALLOUAGNE, FC ESTEVELLES, US GIVENCHY EN GOHELLE, AG GRENNAY, CS PERNES et AS SAILLY LABOURSE.

Equipes de D6 : ES HAILLICOURT, US HAM EN ARTOIS ? US RIVIERE, et ENT VERQUIN.

Equipes de D7 : ES KENNEDY BETHUNE et DR LAMBRES/AIRE.

Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, leur engagement en coupe d'ARTOIS sera pris en compte dès l'engagement en championnat :

Equipes de D7 : ES BOIS BERNARD, US HEUCHIN LISBOURG, O. LA COMTE, ES OURTON, et FC VALHUON.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 : (18)

Equipes 1 : US ANNEZIN, CS AVION, CAR BILLY MONTIGNY, JS ECOURT, O HENIN, ESD ISBERGUES, ES LABEUVRIERE, RC LABOURSE, COS MARLES, AS MAROEUIL, SC ST NICOLAS, US ST POL SUR TERNOISE, US VERMELLES et SSCP WINGLES.

Equipes 2 : FA ARRAS 2, ST BETHUNE 2, ES BULLY Les MINES 2 et US VIMY 2.

Equipes de D1 : (22)

Equipes 1 : ES ANGRES, SC ARTESIEN, ACFL BETHUNE, AS BREBIERES, UC DIVION, CS HABARCQ, ST HENIN, FC LA COUTURE, USO LENS, US LESTREM, ESP CALONNE LIEVIN, CS

DIANA LIEVIN, FC LILLERS, USSM LOOS EN GOHELLE, USO MEURCHIN, US MONCHY AU BOIS, ASSB OIGNIES et US ROUVROY.

Equipes 2 : OS AIRE SUR LA LYS 2, ES ANZIN 2, US BIACHE 2 et US NOYELLES SOUS LENS 2.

Equipes de D2 : (19)

Equipes 1 : AAE AIX NOULETTE, US CHT AVION, US BEUVRY, US CROISILLES, US GONNEHEM, UAS HARNES, ES LAVENTIE, AS LENS, AFC LIBERCOURT, O. LIEVIN, USA LIEVIN, US PAS EN ARTOIS, ES ST LAURENT FEUCHY, ES STE CATHERINE, AS TINCQUIZEL, et AS VIOLAINES.

Equipes 2: USO BRUAY 2, FC MONTIGNY 2 et US NOEUX 2.

Equipes de D3: (26)

Equipes 1: US ABLAIN, FC ANNAY SOUS LENS, US ARLEUX, FC ATREBATE, FC AUCHEL, AS BEAURAINS, FC DYNAMO CARVIN, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, SC FOUQUIERES, US GRENNAY, JF GUARBECQUE, ES HAINES, US HESDIGNEUL, FC HINGES, FC LA ROUPIE, AS LOISON, US MAISNIL, JF MAZINGARBE, AS NEUVIREUIL, AC NOYELLES GODAULT, RC SAINS EN GOHELLE, FC SERVINS VERDREL et SUD ARTOIS FOOTBALL BEAUMETZ.

Equipes 2 : FC CALONNE F6 2 et US COURCELLES 2.

Equipes de D4 : (29)

Equipes 1 : OS ANNEQUIN, AJ ARTOIS, AS AUCHY LES MINES, AS BAILLEUL, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT, AS BARLIN, US BILLY BERCLAU, US BOUBERS, O BURBURE, AS CAUCHY A LA TOUR, USO DROCOURT, ES ARTOIS FICHEUX, ES ELEU, AAE EVIN MALMAISON, AS FREVENT, US HOUDAIN, FCE LA BASSEE, US LAPUGNOY, FCH LENS, EC MAZINGARBE, FC MERICOURT, AS NOYELLES LES VERMELLES, FC RICHEBOURG, AJ RUITZ, AS SALOME, FC TORTEQUESNE, AS VENDIN 2000, FC VERQUIGNEUL et OSC VITRY.

Equipes de D5 : (20)

Equipes 1 : ES ALLOUAGNE, FC BOUVIGNY, FC BUSNES, FC CAMBLAIN, FC CUINCHY, AAE DOURGES, ES DOUVRAIN, FC ESTEVELLES, US GIVENCHY EN GOHELLE, AG GRENNAY, ES IZEL LES EQUERCHIN, US MONCHY BRETON, AS VALLEE DE LA TERNOISE, US MONDICOURT, INT. NORRENT FONTES, CS PERNES, AS SAILLY LABOURSE, CSAL SOUCHEZ, ES VENDIN LE VIEIL et AEP VERDREL.

Equipes de D6 : (17)

Equipes 1 : SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN, AS BONNIERES, FC DAINVILLE, AS FAMPOUX, ES HAILLICOURT, US HAM EN ARTOIS, FC HERSIN, RC LOCON, AS LYSSOIS, AS PONT A VENDIN, US RIVIERE, ES ROEUX, FC THELUS, FC TILLOY, ES VALSENSEE et ENT VERQUIN.

Equipes de D7 : (9)

Equipes 1 : FC BEAUMONT, KENNEDY BETHUNE, RC CALONNE, US CROISETTE, FC FERFAY, DR LAMBRES/ESTREE, AJ NEUVILLE, SC NOYELLOIS GODAULT et ES THIENNES.

- Au 02/08/2026, 159 équipes participeront à la Coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN.

Le 1^{er} tour de la coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN est prévu le 13 septembre 2026.

Le 2^{ème} tour de la coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN est prévu le 27 septembre 2026.

Coupe François PLATEAU :

RAPPEL : Peuvent participer à cette coupe, les équipes 1 disputant les championnats de la R3 à la D3, les équipes 2 ou 3 engagés dans les mêmes championnats si les équipes 1 ou 2 disputent un championnat supérieur à R3.

Les équipes 1 ou 2 disputant le championnat de R3 peuvent inscrire leur équipe 2 ou 3 si celle-ci joue en D1, D2 et D3. Ce souhait doit être formulé sur le bulletin d'engagement.

Particularités :

- Les équipes 1 de l'OS AIRE SUR LA LYS, US BIACHE ST VAAST, USO BRUAY, FC CALONNE F6, US COURCELLES, US NOEUX LES MINES et US NOYELLES SOUS LENS disputant le championnat R2 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe 2 participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe 1.

- Les équipes 1 des CAR. BILLY MONTIGNY, JS ECOURT, ESD ISBERGUES, SC ST NICOLAS, US VERMELLES et SSCP WINGLES disputant le championnat R3 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe 2 participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe 1.

- Les équipes 1 de l'ASSB OIGNIES disputant le championnat D1 a précisé sur son bulletin d'engagement que leur équipe 2 participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe 1.

- L'équipe 2 de l'US ARLEUX évoluant cette saison en D6 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D3.

- L'équipe 2 de l'US GONNEHEM CHOCQUES évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D2.

- L'équipe 2 de l'AFC LIBERCOURT évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D2.

- L'équipe 2 de l'US MONCHY AU BOIS évoluant cette saison en D4 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D1.

- L'équipe 2 du FC SERVINS VERDREL évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D3.

- Les équipes 1 de l'OS ANNEQUIN, US BILLY BERCLAU, O. BURBURE, FC MERICOURT, AS NOYELLES LES VERMELLES et AS VENDIN évoluant cette saison en D4 ne peuvent participer à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe 1 du FC CAMBLAIN CHATELAIN évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe 1 du FC ESTEVELLES évoluant cette saison en D6 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU.
- Les équipes 1 du FC FEFAY et ES ROEUX évoluant cette saison en D7 celle-ci ne peuvent participer à la coupe François PLATEAU
- L'équipe 1 du FC DYNAMO CARVIN F4 évoluant cette saison en D3 celle-ci peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est priée de faire connaître ou pas son engagement dans cette coupe.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 : (5)

Equipes 1 : O. HENIN, ES LABEUVRIERE, RC LABOURSE, COS MARLES et AS MAROEUIL.

Equipes D1: (17)

Equipes 1: ES ANGRES, SC ARTESIEN, AFCLL BETHUNE, AS BREBIERES, UC DIVION, CS HABARCQ, ST HENIN, FC LA COUTURE, US LESTREM, ESP. CALONNE LIEVIN, USSM LOOS EN GOHELLE, USO MEURCHIN et US MONCHY AU BOIS.

Equipes B : OS AIRE SUR LA LYS 2, US BIACHE 2, US NOYELLES SOUS LENS 2 et US ST POL 2.

Equipes de D2 : (17)

Equipes 1 : AAE AIX NOULETTE, US CHTS AVION, US CROISILLES, US GONNEHEM, UAS HARNES, ES LAVENTIE, AS LENS, AFC LIBERCOURT, O. LIEVIN, USA LIEVIN, ES ST LAURENT FEUCHY et ES STE CATHERINE.

Equipes 2 : CAR BILLY MONTIGNY 2, USO BRUAY 2, US NOEUX 2, et SC ST NICOLAS 2 et US VERMELLES 2.

Equipes de D3 : (22)

Equipes 1: US ABLAIN, FC ANNAY SOUS LENS, US ARLEUX, FC ATREBATE, FC AUCHEL, AS BEAURAINS, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, SC FOUQUIERES, US HESDIGNEUL, AS LOISON, US MAISNIL, JF MAZINGARBE, AC NOYELLES GODAULT, RC SAINS EN GOHELLE et FC SERVINS VERDREL.

Equipes 2 : FC CALONNE F6 2, US COURCELLES 2, JS ECOURT 2, ESD ISBERGUES 2, ASBB OIGNIES 2, et SCPP WINGLES 2.

- Au 02/08/2026, 61 équipes participeront à la Coupe François PLATEAU.

- **Au 02/08/2026** les clubs suivants ne sont pas engagés :

Equipes de R3 : US ANNEZIN, FA ARRAS B, CS AVION, ST BETHUNE 2, ES BULLY LES MINES 2 et US VIMY 2.

Equipes de D1 : ES ANZIN ST AUBIN 2, USO LENS, CS DIANA LIEVIN, FC LILLERS et US ROUVROY.

Equipes de D2 : US BEUVRY, FC MONTIGNY 2, US PAS EN ARTOIS, AS TINCQUIZEL et AS VIOLAINES.

Equipes de D3 : FC DYNAMO CARVIN F4, US GRENAY, JF GUARBECQUE, ES HAINES, FC HINGES, FC LA ROUPIE et SUD ARTOIS BEAUMETZ WANQUETIN.

Le 1^{er} tour de la coupe François PLATEAU est prévu le **27 septembre 2026**.

Coupes SENIORS SECONDAIRES

RAPPEL : Concernant les coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ.

Peuvent participer à cette coupe, les équipes 1 disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes 2 ou 3 engagés dans les mêmes championnats si les équipes 1, 2 ou 3 jouent les championnats de Ligue ou D1, D2 et D3 et une seule équipe par club ne peut participer à ces coupes dans son secteur géographique.

Les secteurs géographiques étant :

Arrondissement de LENS pour la Coupe DEMANDRILLE.

Arrondissement d'ARRAS pour la Coupe LETEVE.

Arrondissement de BETHUNE pour la Coupe MALLEZ.

Le 1^{er} tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le **27 septembre 2026**.

Le 2^{ème} tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le **11 octobre 2026**.

Coupe Didier DEMANDRILLE :

Particularités :

- L'équipe 2 de l'USSM LOOS EN GOHELLE évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE

- L'équipe 1 de l'US BILLY BERCLAU évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la coupe Didier DEMANDRILLE et non son équipe 2.

- L'équipe 1 du FC DYNAMO CARVIN F4 évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D6.

- L'équipe 2 de l'ASSB OIGNIES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe 3 évoluant en D7.

- L'équipe 1 du SERVINS VERDREL évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D5.

- Les équipes suivantes n'étant pas dans le secteur LENSOIS, ne peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE : AS BEAURAINS, AS BREBIERES, FC CAMBLAIN CHATELAIN, US GONNEHEM CHOCQUES, FC LA COUTURE, RC LABOURSE, US ST POL, ES ROEUX, CSAL SOUCHEZ et AS VENDIN.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 : (13)

Equipes 1 : AS AUCHY LES MINES, US BILLY BERCLAU, ES ELEU, AAE EVIN MALMAISON, FCE LA BASSEE, EC MAZINGARBE et FC MERICOURT.

Equipes 2 : ES ANGRES 2, O. HENIN 2, ST HENIN 2, ES LAVENTIE 2, O. LIEVIN 2 et USO MEURCHIN 2.

Equipes de D5 : (18)

Equipes 1 : FC CUINCHY, AAE DOORGES, ES DOUVIRIN et ES VENDIN LE VIEIL.

Equipes 2 : AAE AIX NOULETTE 2, FC ANNAY SOUS LENS 2, ESP. CALONNE LIEVIN 2, US RUCH CARVIN 2, AS COURRIERES 2, SC FOUQUIERES 2, UAS HARNES 2, AS LENS 2, USA LIEVIN 2, AS LOISON 2, JF MAZINGARBE 2, R C SAINS EN GOHELLE 2, FC SERVINS VERDREL 2.

Equipes 3 : US NOYELLES SOUS LENS 3.

Equipes de D6 : (4)

Equipes 1 : AS PONT A VENDIN.

Equipes 2 : US CHTS AVION 2, FC DYNAMO CARVIN 2 et AC NOYELLES GODAULT 2.

Equipes de D7 : (2)

Equipes 3 : ASSB OIGNIES 3 et SCPP WINGLES 3.

- **Au 02/08/2026, 37 équipes participeront à la Coupe Didier DEMANDRILLE.**

- **Au 02/08/2026** les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : USO DROCOURT, FC HAUTS DE LENS, CS DIANA LIEVIN 2, FC RICHEBOURG, US ROUVROY 2, AS SALOME et AS VIOLAINES B.

Equipes de D5 : FC BOUVIGNY, FC ESTEVELLES, AG GRENAY, ES HAINES 2 et AFC LIBERCOURT 2.

Equipes de D6 : US GRENAY 2 et FC HERSIN.

Equipes de D7 : SC NOYELLOIS GDLT.

Coupe Louis LETEVE :

Particularités :

- L'équipe 1 de l'US MONCHY AU BOIS évoluant cette saison en D1 celle-ci ne peut participer à la coupe Louis LETEVE elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D4.
- L'équipe 1 de l'US ARLEUX évoluant cette saison en D3 ne peut participer à la coupe Louis LETEVE elle est remplacée par son équipe 22 évoluant en D4.
- L'équipe 2 de l'AS BREBIERES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Louis LETEVE.
- Les équipes suivantes n'étant pas dans le secteur ARRAGEOIS, ne peuvent participer à la coupe Louis LETEVE : AAE AIX NOULETTE, OS ANNEQUIN, US BILLY BERCLAU, AS BONNIERES, FC CAMBLAIN CHATELAIN, AAE EVIN MALMAISON, US GONNEHEM CHOCQUES, FC LA COUTURE, USO LENS, AS LOISON, JF MAZINGARBE, FC MERICOURT, AC NOYELLES GODAULT, AS NOYELLES LES VERMELLES, SC NOYELLOIS GODAULT, US ST POL et AS VENDIN 2000.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 : (5)

Equipes 1 : US BOUBERS, ES ARTOIS FICHEUX, FC TORTEQUESNE et OSC VITRY EN ARTOIS.

Equipes 2 : US MONCHY AU BOIS 2.

Equipes de D5 : (8)

Equipes 1 : US IZEL LES EQUERCHIN, US MONDICOURT.

Equipes 2 : SC ARTESIEN 2, US CROISILLES 2, CS HABARCQ 2, AS MAROEUIL 2, ES STE CATHERINE 2, ES ST LAURENT FEUCHY 2.

Equipes de D6 : (13)

Equipes 1 : SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN, FC DAINVILLE, AS FAMPOUX, US RIVIERE, ES ROEUX, FC THELUS, FC TILLOY LES MOFFLAINES et ES VIS VALSENSEE.

Equipes 2: US ABLAIN 2, US ARLEUX 2, FC ATREBATE 2, et AS BEAURAINS 2.

Equipe 3: SC ST NICOLAS 3.

Equipes de D7: (2)

Equipes 1 FC BEAUMONT et AJ NEUVILLE.

- **Au 02/08/2026, 28 équipes participeront à la Coupe Louis LETEVE.**

- **Au 02/08/2026, les clubs suivants ne sont pas engagés,**

Equipes de D4 : AJ ARTOIS, AS BAILLEUL, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT et AS FREVENT.

Equipes de D5 : OC COJEUL, FC GIVENCHY, US PAS EN ARTOIS 2, CSAL SOUCHEZ et AS TINCQUIZEL 2.

Equipes de D6 : SUD ARTOIS BEAUMETZ 2 et AS NEUVIREUIL 2.

A la date du 02/08/2026, les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Louis LETEVE si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D7 : ES BOIS BERNARD.

Coupe Jean-Louis MALLEZ :

Particularités :

- L'équipe 2 du FC CALONNE F6 évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe 3.

- L'équipe 1 du l'US GONNEHEM CHOCQUES évoluant cette saison en D2 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe 2.

- L'équipe 1 du FC HINGES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe 2.

- L'équipe 1 de l'OS ANNEQUIN évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la coupe MALLEZ et non son équipe 2.

- **Les équipes suivantes n'étant pas dans le secteur BETHUNOIS, ne peuvent participer à la coupe Jean Louis MALLEZ :** US ARLEUX, AS BEAURAINS, FC BOUVIGNY, ES HAINES, ES LAVENTIE, AS LOISON, EC MAZINGARBE, AS NOYELLES LES VERMELLES, AC NOYELLES GODAULT et FC SERVINS VERDREL.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 : (11)

Equipes 1 : OS ANNEQUIN, AS BARLIN, O BURBURE, US HOUDAIN, US LAPUGNOY et AS VENDIN.

Equipes 2 : UC DIVION 2, FC LA COUTURE 2, ES LABEUVRIERE 2 et RC LABOURSE 2.

Equipes 3: US ST POL 3.

Equipes de D5 : (12)

Equipes 1 : FC BUSNES, FC CAMBLAIN CHATELAIN, US MONCHY BRETON, AS VALLEE DE LA TERNOISE, INT.NORRENT FONTES, AS SALLY LABOURSE et AEP VERDREL.

Equipes 2 : FC AUCHEL 2, US GONNEHEM 2, US HESDIGNEUL 2 et US LESTREM 2.

Equipes 3 : AFCLL BETHUNE 3.

Equipes de D6 : (4)

Equipes 1 : RC LOCON et AS LYSSOIS.

Equipes 2 : FC HINGES 2 et US MAISNIL 2.

Equipes de D7 : (4)

Equipes 1 : FC FERFAY, O. LA COMTE et ES THIENNES.

Equipes 3 : FC CALONNE F6 3.

- **Au 02/08/2026, 31 équipes participeront à la Coupe Jean Louis MALLEZ.**

- **Au 02/08/2026, les clubs suivants ne sont pas engagés,**

Equipes de D4 : US ANNEZIN 3, US BEUVRY 2, AS CAUCHY A LA TOUR, AJ RUITZ et FC VERQUIGNEUL.

Equipes de D5 : ES ALLOUAGNE, JF GUARBECQUE 2, FC LA ROUPIE 2, ESD ISBERGUES 3, FC LILLERS 3 et CS PERNES.

Equipes de D6 : AS BONNIERES, ES HAILLICOURT, US HAM EN ARTOIS et ENT. VERQUIN.

Equipes de D7 : RC CALONNE, US CROISETTE US HEUCHIN LISBOURG, et DR LAMBRES/ESTREE BLANCHE.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Jean Louis MALLEZ si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D7 : ES KENNEDY BETHUNE, ES OURTON et FC VALHUON.

Coupe Lucas CICA

RAPPEL : Coupe réservée aux équipes 2, 3 ou 4 disputant les championnats de la D4 à D7 et ne pouvant participer à aucune autres coupes secondaires, et une seule équipe par clubs peut participer à cette coupe.

De ce fait :

Les engagements des équipes 1 suivantes ne peuvent être retenus : ES DOUVRAIN, US CROISETTE, US MAISNIL, ES OURTON, ES VIS VALSENSEE et ENT. VERQUIN.

Les engagements des équipes suivantes ne peuvent être retenus car leurs équipes 2 ou 3 jouent déjà en coupes secondaires.

Coupe Didier DEMANDRILLE : FC ANNAY SOUS LENS 2, FC DYNAMO CARVIN F4 2, US RUCH CARVIN 2, AC NOYELLES GODAULT 2, FC SERVINS VERDREL 2 et AS VIOLAINES 2.

Coupe Louis LETEVE : US ARLEUX 2, FC ATREBATE 2, AS BEAURAINS 2, AS MAROEUIL 2, AS NEUVIREUIL 2 et ES ST LAURENT FEUCHY 2.

Coupe Jean Louis MALLEZ : FC CALONNE F6 3, US GONNEHEM 2, ESD ISBERGUES 3.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D5 : (2) O. BURBURE 2 et US HOUDAIN 2.

Equipes de D6 : (16) FC AUCHEL 3, AS AUCHY LES MINES 2, AS BARLIN 2, US BOUBERS 2, FC CAMBLAIN 2, FC CUINCHY 2, AAE DOURGES 2, ES ARTOIS FICHEUX 2, CS HABARCQ 3, FCE LA BASSEE 2, US LAPUGNOY 2, EC MAZINGARBE 2, FC MERICOURT 2, CSAL SOUCHEZ 2, AS VENDIN 2, AEP VERDREL 2.

Equipes de D7 : (15) AAE AIX NOULETTE 3, FC BUSNES 2, FC DAINVILLE 2, ES ELEU 2, AAE EVIN MALMAISON 2, US IZEL LES EQUERCHIN 2, AS LYSOIS 2, US MONCHY AU BOIS 3, US MONCHY BRETON 2, US MONDICOURT 2, INT. NORRENT FONTES 2, ES ROEUX 2, AS SAILLY LABOURSE 2, FC TORTEQUESNE 2 et OSC VITRY 2.

Au 23/07/2026, 32 équipes participeront à la Coupe Lucas CICA.

Au 23/07/2026 les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D5 : US ANNEZIN 4, AJ ARTOIS 2, AS BAILLEUL 2, AS BAPAUME 2, US BILLY BERCLAU 2, AS CAUCHY A LA TOUR 2 et FC LA ROUPIE 3.

Equipes de D6 : FC ESTEVELLES 2, AS FREVENT 2 et FC VERQUIGNEUL 2.

Equipes de D7 : OS ANNEQUIN 2, FC BOUVIGNY 2, USO DROCOURT 2, FC GIVENCHY 2, AG GRENAY 2, US HAM EN ARTOIS 2, FC RICHEBOURG 2 et AS SALOME 2.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Lucas CICA si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D7 : ES ALLOUAGNE 2, ES BOIS BERNARD 2, OC COJEUL 2, ES HAILLICOURT 2, FCH LENS 2, AS NEUVIREUIL 3, US PAS EN ARTOIS 3, CS PERNES 2 et AJ RUITZ 2.

Des modifications de participation ou d'engagement à cette coupe pourront être effectués après parution du calendrier officiel des championnats des divisions de D5 à D7

Le 1^{er} tour de la coupe CICA est prévu le 13 septembre 2026.

Le 2^{ème} tour de la coupe CICA est prévu le 11 octobre 2026.

Coupe du TERNOIS SENIORS :

RAPPEL : Peuvent participer à cette coupe, les équipes 1 disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes 2 ou 3 engagés dans les mêmes championnats si les équipes 1 jouent les championnats de Ligue, D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à cette coupe. Cette coupe est réservée qu'au secteur du TERNOIS.

Particularités :

Les équipes de l'AS BEAURAINS, AG NOYELLES GODAULT et FC SERVINS VERDREL ne peuvent participer à la coupe du TERNOIS n'étant pas dans le secteur ST POL SUR TERNOISE.

Les engagés à ce jour sont

Equipes de D4 : (4)

Equipes 1 : US BOUBERS et ES ARTOIS FICHEUX.

Equipes 2 : US MONCHY AU BOIS 2.

Equipes 3: US ST POL 3.

Equipes de D5 : (5)

Equipes 1 : US MONCHY BRETON, US MONDICOURT et AS VALLEE DE LA TERNOISE.

Equipes B: SC ARTESIEN 2 et CS HABARCQ 2.

Equipes de D6 : (4)

Equipes 1 : SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN, AS BONNIERES et US RIVIERE.

Equipes 2 : FC ATREBATE 2.

Equipes de D7 : (1)

Equipes 1 : US CROISETTE.

Au 23/07/2026, 14 équipes participeront à la Coupe **Séniors TERNOIS.**

Au 23/07/2026 les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : AS FREVENT.

Equipes de D5 : US PAS EN ARTOIS 2 et AS TINCQUIZEL 2.

Equipes de D7 : O. LA COMTE.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Séniors TERNOIS si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D5 : CS PERNES.

Equipes de D7 : ES OURTON et FC VALHUON.

Le Président de la commission des Coupes Seniors.

D SION

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a final flourish.



COMMISSION DES COUPES JEUNES



COUPE GAMBARDELLA

Date limite d'engagement : **Le Samedi 15 Août 2026** (voir sur le site d'engagement).

Les engagements retardataires (après le 15 Août) ne seront pas pris en compte.

Rappel : le nombre de qualifiés du District pour le 3^{ème} tour est fait au prorata des engagements sur toute la Ligue.

Engagement en championnat **IMPERATIVEMENT** pour le **15 Août 2026** (Les clubs en gras et soulignés ne sont pas engagés à ce jour).

Tirages au sort des 1^{er} et 2^{ème} tours : le **Mardi 18 ou le Mercredi 19 août 2026**.

1^{er} tour : le **Samedi 29 Août 2026**.

65 clubs engagés (liste en attente de validation par la Ligue) :

National (1): LENS RC

Ligue (9): ARRAS FA. – AVION CS – BETHUNE ST – BRUAY USO – LIEVIN O – NOEUX US – ES ST LAURENT – VERMELLES US – VIMY US.

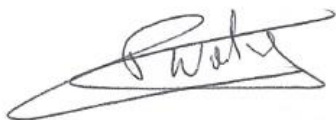
District (55): AIRE OS – ANGRES ES – **ANNEZIN U.S.** – ANZIN ES – **ARTOIS A.** – **AUCHEL FC** – BAS PAYS US – **BEAURAINS AS** – BETHUNE AFCLL – **BEUVRY US** – BIACHE US – BILLY MONTIGNY CAR. – BOUBERS US – BREBIERES AS – BULLY ES – CALONNE FC – CARVIN RUCH US – CAUCHY AS – COJEUL OC – DIVION UC – DOURGES AAE – ECOURT JS – FOUQUIERES SC – GONNEHEM CHOCQUES US – **GRENAY AG** – GUARBECQUE JF – HABARCQ CS – HENIN O. – HESDIGNEUL US – **HINGES FC** – HOUDAIN US – ISBERGUES ESD – LA BASSEE FCE – LA ROUPIE FC – LABEUVRIERE ES – **LABOURSE RC** – LAPUGNOY US – LAVENTIE ES – LENS HAUTS FC – LIEVIN USA. – LIEVIN DIANA CS – **LILLERS FC** – LOISON AS – LOOS USSM – MARLES COS. – NOYELLES GODAULT AC – NOYELLES/LENS US – PAS US – PONT A VENDIN AS – SAINS RC – SAINT NICOLAS SC – SAINT POL US – SAINTE CATHERINE ES – TILLOY FC – **WINGLES SCPP**

REGLEMENT : Voir sur le site de la Ligue.

Concernant la participation des joueurs, consulter l'article 7 du règlement de la Coupe GAMBARDELLA.

TINCHON Marc

**Le Président de la Commission,
Pascal WATEL**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. WATEL', enclosed within a large, loopy, horizontal oval stroke.

**Le Secrétaire de séance,
Marc TINCHON**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Marc TINCHON', with a stylized, elongated final flourish.



COMPETITIONS SENIORS



Modification des groupes de D6

Suite à des désistements ou des souhaits de clubs, la division D6 a été amputée d'une dizaine de clubs. Nous avons maintenant que 49 clubs au lieu des 60 prévus afin de faire les 6 groupes de 10.

Aussi la commission des compétitions seniors a décidé de supprimer un groupe avec donc un redécoupage de ces poules afin d'avoir une compétition attractive car auparavant dans certaines poules il n'y aurait que 7 ou 8 équipes.

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle composition des poules avec donc 4 poules à 10 et une poule à 9.

En espérant que vous comprendrez la nécessité de faire ces modifications.

SENIORS D6 – GROUPE A -

ARLEUX EN GOHELLE US 2 – BAILLEUL AS 2 – ARTOIS ES 2 – FAMPOUS AS 1 – NEUVIREUIL GAVRELLE 2 - ROEUX ES 1 - ST NICOLAS SC 3 – THELUS FC 1 – TILLOY FC 1 – VALSENSEE ES 1

SENIORS D6 – GROUPE B -

ASBCA SC 1 – ATREBATE FC 2 - BEAURAINS A 2 – BONNIERES HOUVIN AS 1 – BOUBERS US 2 – DAINVILLE F 1 – FREVENT AS 2 – HABARCQ CS 3 – RIVIERE US 1.

SENIORS D6 – GROUPE C -

ABLAIN US 2 – AVION US CHTS 2 – CARVIN DYNAMO F4 2 – DOURGES AAE 2 – ESTEVELLES FC 2 – GRENAY US 2 – MERICOURT FC 2 – NOYELLES GODAULT AC 2 – PONT A VENDIN AS 1 – SOUCHEZ SCAL 2.

SENIORS D6 – GROUPE D -

AUCHEL FC 3 – HAM EN ARTOIS US 1 – HINGES FC 2 – LA ROUPIE FC 3 – LAPUGNOY US 2 – LOCON RC 1 – LYSSOIS AS 1 – VENDIN AS 2 – VERQUIGNEUL FC 2 – VERQUIN ENT 1.

SENIORS D6 – GROUPE E -

AUCHY LES MINES AS 2 – BARLIN AS 2 – CAMBLAIN CHATELAIN FC 2 – CUINCHY FC 2 – HAILLICOURT ES 1 – HERSIN FC 1 – LA BASSEE FCE 2 – MAISNIL US 2 – MAZINGARBE EC 2 – VERDREL AEP 2.

✓ La composition des groupes est insusceptible d'appel.

✓ Seule pourrait être prise en compte une interversion entre 2 clubs avant le **5 Aout** avec transmission de l'accord écrit de chaque club à condition d'être compatible avec les alternances obligatoires.

✓ Les groupes D7 paraîtront ultérieurement.

Rappel sur les alternances :

"Aucune alternance n'est possible entre les Seniors, les Jeunes, les Féminines et les Vétérans du fait que les calendriers ne sont pas les mêmes. La priorité sera donnée aux Jeunes et aux Féminines le samedi après-midi et le dimanche matin. Dans le cas de 3 rencontres à domicile, les vétérans joueront à 19 h le samedi et à 13 h le Dimanche, sans oublier que les seniors sont prioritaires sur les vétérans."

Les demandes d'alternance seront automatiquement refusées si les dispositions précisées dans l'HF n° 983 du 09/06/2026 ne sont pas respectées.

Concernant le groupe D7

Nous avons pour l'instant 49 équipes inscrites et les poules seront effectuées vers le 20 aout.

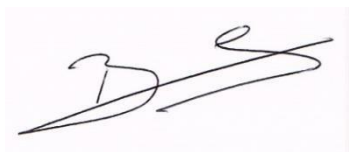
Compte tenu des problèmes rencontrés lors des engagements, vous voudrez bien :

- Informer le district si l'équipe de votre club n'est pas engagée en D7, ou engagé à tort.
- Indiquer au district les jours et heures des matchs à domicile de votre club si cette équipe ne reçoit pas le **dimanche à 15 heures**.
- Transmettre la fiche d'engagement tardif si votre club engage en D7 une équipe ne figurant pas dans cette liste.

Vous trouverez ci-après la liste des équipes engagées.

AIX AAE 3, CAMBLAIN FC 3, GRENAY AG 2, MONCHY BRETON US 2, RUITZ AJ 2, ANNEQUIN OS 2, COJEUL OC 2, HAILLICOURT ES 2, MONDICOURT US 2, SAILLY LABOURSE AS 2, ARTOIS AJ 3, CROISETTE US 1, HAM EN ARTOIS US 2, NEUVILLE AJ 1, SALOME AS 2, ASBCA SC 2, DAINVILLE FC 2, HEUCHIN LISBOURG US 1, NORRENT FONTES INT. 2, SC NOYELLOIS 1, BAPAUME AS 3, DROCOURT USO 2, IZEL/EQUERCHIN US 2, OIGNIES ASSB 3, THIENNES ES 1, BEAUMONT FC 1, ELEU ES 2, LA COMTE O. 1, OURTON ES 1, TORTEQUENNE FC 2, BOUVIGNY FC 2, ESK 1, LAMBRES DR 1, PAS EN ARTOIS US 3, VALHUON FC 1, BUSNES FC 2, EVIN AAE 2, LENS FC HAUTS 2, PERNES CS 2, VITRY EN ARTOIS OSC 2, CALONNE RICOUART FCC 3, FERFAY FC 1, LYSSOIS AS 2, RICHEBOURG FC 2, WINGLES SCPP 3, CALONNE RICOUART RC 1, GIVENCHY FC 2, MONCHY AU BOIS US 3, ROEUX ES 2.

Le Président de la Commission
Jean Luc BERNARD

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'J' and 'L' followed by a series of fluid, connected strokes.

Le Secrétaire
Denis LAMORILLE

A handwritten signature in black ink, appearing as a cursive 'D' followed by a series of loops and a final flourish.



COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES



TERRAINS NON CLASSES AU 31/07/2026

Les clubs concernés sont priés de prendre connaissance de la liste suivante, des terrains qui sont plus classés au 31/07/2026, pour non conformités lors de visites antérieures ou non demande de confirmation.

ces installations ne sont plus utilisables en compétitions

Hinges :	Complexe Sportif 1	N° 624540101
Béthune :	Annaud Seigneur	N° 621190401
Hébuterne :	Stade Municipal	N° 624220101
Lambres les aire :	Stade Raymond Marles 1	N° 624860101
Savy Berlette :	Stade de l'Atrébatie	N° 627850201
Ablain St Nazaire :	Stade Ferrnand Cornille 2	N° 620010102

Le Président de la Commission des Terrains

Jean Paul TURPIN



COMMISSION FORMATION DES DIRIGEANTS



Mesdames, Messieurs,
Présidents de club et Secrétaires,

En préparation de notre programme de formation de la « nouvelle saison », voici le catalogue « TOUT TERRAIN » présenté par l'IEFF à disposition des clubs et licenciés

Les modules de formation sont accessibles pour tous les acteurs du club : dirigeants, bénévoles, licenciés joueurs, éducateurs ou arbitres.

Il s'agit de 24 modules de formations présents sous 3 formes :

- En présentiel : au District ou dans votre club généralement le samedi matin (Durée de 3 à 4 heures), ce sont les 8 formations présentées en bleu dans le tableau présenté ci-dessous :
- En visio conférence, pilotée par le District (classe virtuelle) Durée 2 heures. Le soir en semaine de 18 H 00 à 20 h 30. Présentées en couleur marron.
- En e-learning (auto formation en ligne) sur votre ordinateur, tablette, téléphone à tout instant à Durée 15 à 30 minutes. Ce sont les 12 formations présentées en rouge.

LE CATALOGUE DE FORMATION

 Vivre ensemble dans son club	 Gérer son club	 Développer son club
Découvrir l'environnement du football Protéger nos licenciés et licenciées Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les discriminations Parents à vous de jouer ! Faciliter les rencontres le délégué de terrain du club Comprendre les enjeux environnementaux de la pratique football amateur Réagir face à un conflit Réagir face à un conflit Développer la responsabilité sociétale de son club Devenir délégué de terrain de club Accompagner une équipe de football U6 à U11 Accompagner une équipe de football U12 à Séniors	Découvrir et maîtriser le cadre associatif du football Gérer les licences dématérialisées Appréhender les responsabilités de son association et de son dirigeant S'approprier les clés de la gestion financière CFI Projet Club « LES FORMATS » Elearning (autoformation en ligne) : 15 à 30' Classe virtuelle (visioconférence) : 2 h Classe présentiel (atelier) : 3 à 4 h	Découvrir les nouvelles pratiques Recruter et accompagner un apprenti Gérer l'emploi de son club Les Fondamentaux Optimiser les ressources financières privées de son club Communiquer à l'aide des réseaux sociaux Gérer l'emploi de son club La boîte à outils Réussir sa prise de parole en public La méthodologie de projet

La Commission de Formation est à votre disposition pour l'organisation de module (s) en vos locaux ou en ligne suivant l'enquête qui vous sera proposée prochainement.

POUR S'INSCRIRE :

Pour les formations e-learning, il suffit de cliquer dans la case rouge concernée du tableau catalogue pour ouvrir le module et cliquer sur : « s'inscrire à la Formation » pour les candidats licenciés.

Pour les non licenciés :

Le club peut organiser, en ses locaux, une réunion de formation en projection ceci par exemple, pour les parents des jeunes licenciés.

Le module « Parents à vous de jouer » étant un exemple concret.

Pour les formations en présentiel ou visio conférence pour les licenciés de 16 ans au moins.

S'inscrire en ligne sur le lien qui vous sera proposé suivant le calendrier fixé : lieu date et heure. Cette inscription peut se faire par les clubs ou le licencié.

Rappel : l'ensemble de ces formations sont gratuites grâce aux prises en charge par la FFF, Ligue et District.

Pour la bonne organisation de la saison, merci de répondre rapidement à l'enquête qui vous sera envoyée prochainement .

Nous sommes à votre disposition pour toute formation n'entrant pas dans le cadre du catalogue.

Par ailleurs le « CFI PROJET CLUB » figurant sur le catalogue n'est pas encore opérationnel : il vous sera proposé ultérieurement.

La Commission reste à votre service et vous souhaite bonnes fins de vacances et très bonne rentrée.

Pour la Commission Formations

Louis DARTOIS